

CURRICULUM VITAE DE PAYSAGES ESTRIENS

Janvier 2011

Historique

L'Estrie jouit d'un riche patrimoine paysager moteur d'une foule d'activités économiques (tourisme, plein air, agrotourisme, sylviculture, acériculture, etc.). La région occupe une place privilégiée comme destination touristique. Ses campagnes verdoyantes, ses tunnels d'arbres, ses paysages accidentés et pittoresques, ses routes panoramiques ainsi que son héritage biculturel qui se traduit par sa toponymie et son occupation du territoire en cantons sont autant d'éléments d'identification qui contribuent à consolider cette position. De plus, la présence de la forêt tant en milieu rural qu'urbain constitue un élément structurant primordial dans le paysage estrien. Cependant, au fil des ans, diverses interventions ont fréquemment conduit à une dégradation, à une banalisation ou à une transformation sévère de nos paysages. Plusieurs facteurs sont responsables de cet état de fait : la méconnaissance du rôle écologique des diverses ressources naturelles régionales, la problématique reliée à la réglementation de l'affichage, l'évacuation de la valeur économique des paysages dans l'analyse de la plupart des projets de développement, l'absence d'informations et de guides de bonnes pratiques en matière d'aménagement, de protection et de mise en valeur du patrimoine paysager, la divergence d'intérêts des multiples utilisateurs du territoire, etc.

Bien qu'encore nombreux en Estrie, les beaux sites sont vulnérables et risquent en maintes occasions d'être altérés par des développements commerciaux ou domiciliaires ayant des perspectives économiques à courte vue, trop souvent au détriment de la qualité visuelle du paysage. La démonstration a été faite depuis longtemps que les notions de préservation du paysage, de tourisme et de qualité de l'environnement vont de pair. L'un ne peut exister sans l'autre.

Interpellée par la vulnérabilité des paysages estriens, une quarantaine d'organismes régionaux tenait, en 2001, une rencontre de réflexion; d'un commun accord, il fut convenu d'élaborer une stratégie globale de **protection** et de **mise en valeur** de notre patrimoine paysager et ce, de concert avec le milieu. Personne ne s'occupant vraiment de la protection des paysages, Paysages estriens a donc été créé. Notons que le Plan stratégique de développement 2006-2011 de Tourisme Cantons-de-l'Est et le Plan quinquennal de développement de l'Estrie 2006-2011 de la CRÉ de l'Estrie ont inscrit, à titre d'interventions, la protection et la mise en valeur des paysages estriens.

Mission

Ayant une mission essentiellement éducative, Paysages estriens vise d'abord et avant tout à sensibiliser et à informer les intervenants du milieu ainsi qu'à échanger avec eux des informations sur le paysage et sur l'importance de le considérer dans toutes les interventions d'aménagement du territoire. On fait ici référence autant aux paysages considérés comme remarquables, qu'à ceux du quotidien.

Objectifs

- développer en Estrie une préoccupation, unique au Québec, en regard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine paysager;
- sensibiliser le milieu à la problématique de l'affichage sur le réseau routier estrien;

- encourager la participation des collectivités à la prise en charge de leur patrimoine paysager;
- reconnaître l'importance économique de la valeur paysagère;
- développer des outils d'aide à la prise de décision en matière de protection paysagère;
- faire reconnaître l'importance et la valeur des paysages dans tous les types d'outils d'aménagement tout en reconnaissant le droit à la rentabilité, au bien-être et à la beauté;
- favoriser une approche multisectorielle entre les partenaires privés et les ministères concernés lors d'interventions susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine et promouvoir le développement durable.

Fonctionnement et ressources humaines

Paysages estriens est dirigé par un conseil d'administration composé de membres bénévoles, soutenu par une directrice de projet permanent. Les administrateurs sont des représentants d'organismes régionaux (élus ou non) qui contribuent financièrement ou techniquement aux travaux de notre comité. D'autres ressources bénévoles professionnelles, de par leur expertise, apportent leur contribution à nos différents projets. Depuis le début, un réseau de plus de 25 partenaires de la région ont participé financièrement ou techniquement aux divers travaux de Paysages estriens.

Les bureaux sont situés au 5182, boulevard Bourque, J1N 1H4, à Sherbrooke. L'adresse du site Internet est www.paysagesestriens.qc.ca alors que l'adresse de courriel est: info@paysagesestriens.qc.ca

Interventions en cours et réalisées

1) Interventions avec le milieu

- tournée, au printemps 2010, des MRC de l'Estrie pour présenter le manuel;
- tournée, au printemps et à l'automne 2006, dans chacune des sept MRC estriennes afin de faire connaître et diffuser les nouveaux outils de promotion de Paysages estriens;
- organisation d'une tournée régionale de consultations populaires sur le patrimoine paysager en octobre 2002. Quelque 300 personnes ont participé à cette démarche. Une présentation du bilan de cette tournée a été faite, au printemps 2004, auprès du conseil des maires de chacune des MRC;
- élaboration d'une Charte du patrimoine paysager estrien et d'un outil visuel d'accompagnement. À titre d'outil de sensibilisation, la charte a pour objet de;
 - promouvoir la protection et la valorisation du patrimoine paysager estrien et de favoriser la concertation régionale dans ce domaine;

- sensibiliser les intervenants à la valeur des paysages lors de toutes interventions entreprises par des citoyens et des décideurs publics et privés.
- mise en place d'un comité-conseil ayant pour principal mandat d'éclairer Paysages estriens quant aux dossiers sollicitant une certaine expertise en matière de paysage. Ce comité est composé de personnes qui agissent directement en matière de développement du territoire.

2) Développement d'outils de sensibilisation

- réalisation entre 2007 et 2010 de *Paysages du Québec; manuel de bonnes pratiques*;
- dévoilement du manuel à Sherbrooke en février 2010;
- lancement en février 2006 d'un guide de sensibilisation destiné aux ingénieurs, aux techniciens forestiers et aux propriétaires de boisés privés. Ce guide ou aide-mémoire est un outil de vulgarisation qui mettra l'accent sur l'importance de la préservation de la qualité visuelle des paysages ruraux lors des travaux forestiers;
- lancement en février 2006 d'une affiche de sensibilisation à la protection des paysages;

3) Information et sensibilisation

- organisation en février 2006 d'une formation en matière paysagère destinée aux élus municipaux et aux professionnels;
- tenue de trois causeries-conférences (octobre 2006, mai 2005, janvier 2003) avec pour objectif de sensibiliser la communauté et les instances décisionnelles à l'importance de préserver et de valoriser notre patrimoine paysager;
- organisation d'un forum régional en avril 2004 à l'Université Bishop's de Lennoxville conviant les secteurs publics et privés ainsi que tous les participants des tournées régionales. Cet événement – animé par le géographe de renom Henri Dorion et auquel ont assisté 150 personnes – visait à connaître et à échanger sur ce qui se fait en région en termes de préservation et de valorisation du patrimoine paysager ainsi qu'à réfléchir, en table ronde, sur les menaces et les enjeux liés au patrimoine paysager régional;
- poursuite de la construction de notre site Internet ayant comme objectif de présenter l'ensemble des informations recueillies lors des tournées auprès des MRC. Ce site, qui se veut à la fois un outil de réseautage et de veille constituera une véritable encyclopédie sur la question paysagère;
- mise en place d'une campagne de recrutement auprès des particuliers, des organismes, des entreprises privées, des municipalités, etc. sensibles aux préoccupations paysagères;

4) Interventions et invitations ponctuelles

- mise en place à l'automne 2010 et l'hiver 2011 de l'Alliance sur la valorisation des paysages du Québec;
- projet de caractérisation en avril 2010 pour la MRC de Coaticook;
- présentation au printemps 2010 du manuel au congrès annuel de la COMBEQ à Charlevoix;
- participation en 2008 à un reportage à l'émission Le Point de Radio-Canada sur le dossier de l'affichage le long des routes;
- dévoilement en janvier 2007 des principaux résultats de l'étude sur la perception des citoyens sherbrookoïses concernant l'aménagement des artères commerciales de la rue King;
- dépôt d'un mémoire en octobre 2006 dans le cadre des audiences publiques du BAPE sur le projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 (disponible sur le site Internet);
- réalisation en août 2006 d'une étude sur la perception des citoyens sherbrookoïses concernant l'aménagement des artères commerciales de la rue King (disponible sur notre site Internet);
- publication d'un article sur la problématique de l'affichage au Québec paru dans le numéro d'août 2006 du magazine *Formes* et de mars 2006 de la *Revue d'études des Cantons-de-l'Est* ;
- participation en mai 2006, à titre de conférencier, au colloque annuel de Les Arts et la Ville. Le titre de notre conférence était *Paysages ruraux : les apprécier, les protéger, les dynamiser*;
- participation à diverses tribunes, dont celle d'avril 2006 sur l'affichage au Québec présentée dans le cadre du 41^e congrès de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR). Le titre de notre conférence était *Les routes, l'affichage et le paysage : arrêt obligatoire* (disponible sur notre site Internet);
- présentation de notre organisme en mai 2005 auprès d'une délégation de Charlevoix composé d'élus et de leaders économiques de passage en Estrie, en route pour le Vermont afin de constater le modèle de gestion du paysage urbain et rural de cet État;
- dépôt d'un mémoire en avril 2005 dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan de développement durable du Québec (disponible sur le site Internet);
- présentation de notre organisme en mars 2005 auprès de l'Association des architectes-paysagistes du Québec dans le cadre de son 40^e congrès annuel tenu à Montréal ayant pour thématique *Le devenir du paysage au Québec*;

- dépôt d'un mémoire en janvier 2005 dans le cadre des audiences publiques du BAPE sur les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford (disponible sur le site Internet);
- rencontres d'information auprès des municipalités, des MRC ou toutes autres instances soucieuses d'en savoir plus sur les outils disponibles en matière de protection paysagère ou à toutes autres questions relatives à ce sujet;